

# Camping du Petit Pont/Ombre et Soleil\*\*Piscine, snack /bar, salle de jeux, volley-ball, jeux de loto, de boules et jeux pour enfants / 53 emplacements

109 Bis/111 avenue de l'Etrade, 17530 ARVERT / email : [contact@camping-dupetitpont.com](mailto:contact@camping-dupetitpont.com) site : [www.camping-dupetitpont.com](http://www.camping-dupetitpont.com) Tél / Fax : **0546 360 720**

## CONTRAT DE LOCATION

MONTANT DE LA LOCATION PAR SEMAINE DU SAMEDI AU SAMEDI/ TARIF 2008 EN EUROS TTC

### Promotion hors saison

3 semaines consécutives au prix de 2

### Promotion de Juillet

1<sup>ère</sup> quinzaine -10% sur la location pour 2 semaines consécutives

2<sup>ème</sup> quinzaine - 5% sur la location pour 2 semaines consécutives

Les prix indiqués incluent la location avec le gaz, l'électricité et l'eau. Il est prévu un emplacement de véhicule par location. La piscine est strictement réservée à la clientèle du camping et son accès est inclus dans le tarif de la location. Des frais de gestion/réservation de 19 € par location et une taxe de séjour de 0.20 €/pers/jour sont appliqués du 1/7 au 31/8 (exonération pour les enfants de moins de 13 ans).

Tout visiteur doit se présenter à l'accueil et s'acquitter d'une redevance (tarif camping).

CHOIX DE LOCATION	SEMAINE DE LOCATION	Avril /Mai Juin /Sept	du 28/06 au 05/07	du 05/07 au 12/07	du 12/07 au 19/07	du 19/07 au 26/07	du 26/07 au 02/08	du 02/08 au 09/08	du 09/08 au 16/08	du 16/08 au 23/08	du 23/08 au 30/08
<input type="radio"/> Mobile-home 17M <sup>2</sup> sans sanitaire (4 pers maxi)		160	205	300	365	365	420	460	460	375	205
<input type="radio"/> Mobile-home 14M <sup>2</sup> avec sanitaires (4 pers maxi) dont 2 lits enf - 12 ans		170	225	325	395	395	460	485	485	385	235
<input type="radio"/> Mobile-home 17M <sup>2</sup> avec sanitaires (4 pers maxi) dont 2 lits enf - 12 ans		170	235	335	405	405	470	495	495	395	245
<input type="radio"/> Mobile-home 21 M <sup>2</sup> avec sanitaires (5 pers maxi)		185	295	405	470	470	500	535	535	410	280
<input type="radio"/> Mobile-home 24 à 27M <sup>2</sup> avec sanitaires (6 pers maxi)		205	315	425	485	485	535	575	575	425	295
<input type="radio"/> Mobile-home IRM (6 pers maxi) ou <input type="radio"/> O'HARA (4 pers maxi) confort neuf		260	400	495	550	550	630	650	650	530	395
<input type="radio"/> Caravane (4 pers maxi)		-	-	280	345	345	370	400	400	330	185
<input type="radio"/> Supplément deuxième véhicule par semaine (voiture, remorque...)		0	17	17	20	20	20	20	20	17	17
<input type="radio"/> Supplément chien 1 maxi par Mobile-home par semaine (chat interdit)		0	15	15	20	20	20	20	20	20	15

Le descriptif des mobile-homes est précisé au verso de ce contrat.

La direction du Camping du Petit Pont/Ombre et Soleil loue à (remplir ci-dessous et cocher le cercle correspondant à votre choix) :

Mr, Mme, Mlle, ..... Tél ..... Portable .....

Adresse ..... Code postal ..... Ville .....

MONTANT DE LA LOCATION ..... Nombre de personnes dans la location ..... dont Enfants (préciser leur âge) .....

Supplément deuxième véhicule ..... Dates de votre séjour ..... du SAMEDI ..... dès 15h00

Supplément Animal ..... au SAMEDI ..... jusqu'à 10h00

Frais de gestion/réservation ..... **Penser à fournir l'attestation assurance responsabilité civile (OBLIGATOIRE)**

TOTAL ..... LE LOCATAIRE LA DIRECTION

MONTANT DE L'ACOMPTE (30% TOTAL) ..... date et signature date et signature

Taxe de séjour ..... MONTANT DU SEJOUR

Demande documentation VELO oui / non

Acceptation de paiement par Espèces, Chèques, Mandats ou Chèques Vacances (ANCV). Payable à la réservation 30% d'acompte sur le montant du séjour (possibilité de régler cet acompte en 2 fois). Le solde devra s'effectuer au plus tard le jour de votre arrivée. Il est conseillé de régler votre séjour avant le début de vos vacances afin d'accélérer les formalités administratives le jour de votre arrivée. Le contrat de location prendra effet lorsque le locataire aura retourné l'exemplaire complété et signé accompagné de l'acompte et que la direction lui aura retourné le double du présent contrat avec acceptation de l'inscription. Le locataire confirme avoir accepté les conditions générales de ventes figurant au verso de ce contrat.